

Nomination de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités

L'Ordre national des infirmiers compte sur la détermination et le pragmatisme de la nouvelle ministre pour réformer le système de santé au service des Françaises et des Français

L'Ordre national des infirmiers félicite Catherine Vautrin pour sa nomination au poste de ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et lui adresse tous ses vœux de réussite dans l'exercice de ses fonctions.

L'année 2023 fut une année déterminante pour l'évolution de la profession infirmière et l'amélioration de l'accès aux soins sur le territoire : intégration des infirmiers à la permanence de soins, évolution des compétences en matière de vaccination, accès direct et primo prescription ouverte aux infirmiers en pratique avancée, création du statut d'infirmier référent, adoption d'un plan de lutte contre les violences faites aux soignants, mais également et surtout l'ouverture des travaux sur le décret infirmier - qui n'a pas évolué depuis 2004...

A ce titre, l'Ordre national des infirmiers tient à remercier sincèrement Agnès Firmin le Bodo pour son écoute et son action au service des professionnels de santé.

A l'aube de cette nouvelle année, il est primordial de poursuivre les travaux menés et de permettre la concrétisation dans les faits des avancées déjà acquises par les textes afin que chacun puisse se faire soigner dignement, partout en France.

Alors que la santé figure plus que jamais au rang des priorités pour nos concitoyens, l'Ordre national des infirmiers est d'ores et déjà prêt à travailler avec Catherine Vautrin et son cabinet afin d'œuvrer ensemble dans une dynamique constructive vers un système de santé plus efficient.

Pour Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre national des infirmiers : *« Alors que la santé est un sujet majeur de préoccupation pour les Français, et que des milliers de patients en affection longue durée sont sans médecin traitant, il est indispensable que notre système de santé évolue vers une coopération plus importante entre les professionnels de santé, avec une montée en compétences des infirmiers. Pour cela, il est nécessaire de poursuivre les travaux sur le décret infirmier pour que l'exercice de la profession infirmière soit adapté à la réalité du quotidien. Nul doute que nous pourrions compter sur l'expérience, la détermination et le pragmatisme de Catherine Vautrin pour réformer notre système de santé au service des Françaises et des Français et particulièrement des plus fragiles d'entre eux. »*

CONTACT PRESSE

Ordre national des infirmiers - contact@ordre-infirmiers.fr

